

AVIS DE MARCHE

Services

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) : Oui.

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Commune de CORRENS - 5, Place du Général de GAULLE - 83 570 CORRENS

Tel : 04 94 37 21 95– e-mail : mairie@correns.fr

1) Description :

1.1) Type de marché de services :

Catégorie de services : 66

1.2) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Contrats d'assurances

1.3) Description/Objet du marché :

Souscription des contrats d'assurance pour la Commune de CORRENS

1.4) Lieu de prestations des services :

CORRENS

1.5) Nomenclature :

Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics) :

Objet principal : 66515200-5, 66516000-0, 66514110-0, 66513100-0

1.6) Division en lots : oui.

- lot 1 : Assurance dommages aux biens et risques divers ;
- lot 2 : Assurance responsabilité civile ;
- lot 3 : Assurance flotte automobile.
- lot 4 : Assurance protection juridique de la commune ;
- lot 5 : Assurance protection juridique des agents et élus ;
- lot 6 : Assurance Cyber.

1.7) Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

1.8) Variantes libres prises en considération : oui.

2) Quantité ou étendue du marché :

2.1) Quantité ou étendue globale :

Solution de base : selon description dans le cahier des charges.

2.2) Durée du Marché ou délai d'exécution :

La durée du marché est au maximum de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2029, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 Mois avant le 1^{er} Janvier de chaque année.

3) Conditions relatives au marché :

- 1° Lettre de candidature (DC1 ou sous forme libre) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant,
- 2° Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat (ou DC2) n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

Utilisation Document Unique de Marché Européen (DUME) :

En application de l'article R 2143-4 du Code de la commande publique, le soumissionnaire peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du Code de la commande publique, téléchargeable sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr> .

- 3° Les documents de renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et des capacités techniques et professionnelles du candidat :

a) des renseignements permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle,

- l'inscription au registre professionnel ou attestation délivrée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) portant agrément pour pratiquer les opérations d'assurances, objet du marché, ou extrait du Journal officiel de la République française (JORF), pour les entreprises d'assurance
- l'attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

b) des renseignements permettant d'évaluer la capacité économique et financière

- Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

c) des renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles du candidat.

- Ressources humaines et techniques

- Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur.

Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

Tous les soumissionnaires (entreprises d'assurances et intermédiaires d'assurances) doivent se conformer aux obligations imposées par le présent règlement de la consultation et transmettre les pièces de candidature énumérées ci-dessus.

Prestations réservées à une profession particulière : Non.

4) Procédure :

4.1) Type de procédure :

Procédure adaptée selon l'article L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

4.2) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et énoncés comme suit :

Valeur Technique de l'offre (55 %), Montant du taux ou de la prime proposée (45 %).

- 4.3) Date limite de réception des offres : 17 juillet 2026 à 12 heures.
- 4.4) Langue pouvant être utilisé dans l'offre ou la demande de participation : Français.
- 4.5) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

5) Renseignements complémentaires

- 5.1) La coassurance est autorisée, si le risque est couvert en totalité (à 100 %).
- 5.2) Les candidats doivent transmettre leur offre par voie dématérialisée sur le site <https://www.marches-securises.fr>
- 5.3) renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site <https://www.marches-securises.fr>
- 5.4) Date d'envoi du présent avis : 04 mai 2026